

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o 5154. 78

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le 24-5-11

Bruxelles, 19

A

Pouch
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

C ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 24 mai 1911

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 15 de ce mois.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n°9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierre Gevaert

Reçu de l'œuvre réprimé le 24 Mai 1911
Friedrich

514-18 Bruxelles, le 15 Mai 1911

RECEU
LE 16 MAI 1911
MUSEUM
DE BRUXELLES

Messieurs les Membres de la
Commission du Muséum d'histoire
naturelle

J'ai l'honneur de
vous adresser à votre expertise
un tableau qui, après avoir
été examiné a été attribué au
peintre Schenk.

Après avoir appris que la
Commission était composée des
seigneurs de Maistre, je me suis
permis de le déposer, afin de
savoir si cela peut intéresser
le Muséum.

A vous être très agréablement
Messieurs l'expression de mes
sentiments distingués

Henri Funck
Petite rue d'Oliver, 14
Schauvau